

Chef de projet systèmes transport

Synthèse de l'offre

Employeur :	NIMES METROPOLE
Référence :	O03020017966
Date de dépôt de l'offre :	14/01/2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	16/03/2020
Date limite de candidature :	14/03/2020

Lieu de travail :

Département du lieu de travail :	Gard
Lieu de travail :	D.r.h. - 1, rue le colisée - le colisée 2 30900 Nimes

Détails de l'offre

Grade(s) :	Ingénieur
Famille de métier :	Autre
Métier(s) :	Autre

Descriptif de l'emploi :

Assurer la conduite des projets systèmes de Transport : préparer et suivre la réalisation des études de maîtrise d'œuvre et les phases de réalisation et coordonner les projets et la gestion des interfaces (coordination des différents acteurs des projets : partenaires techniques des communes, MOA partenaires : SNCF, ASF, Région, Conseil Départemental... Définir, mettre en œuvre et réaliser le suivi global administratif de l'ensemble des marchés nécessaires aux projets, en lien avec les agents de la Direction d'Appui Administratif et Financier (DAAF) de la DGA Mobilité et de la Direction de la Commande Publique.

Profil demandé :

Maîtrise des procédures administratives liées aux projets.
Qualité d'impulsion, d'animation et de pilotage.
Expérience ou formation en gestion de projet, et en pilotage opérationnel de projet.
Maîtrise des systèmes dans le domaine des transports (SAE,

billettique, radio, priorité feux, base de données, ...).
Connaissance et pratique du Code des marchés public.

Mission :

Préparer et suivre les études maîtrise d'œuvre concernant les projets complexes ;

- Assurer une maîtrise d'œuvre interne concernant les projets relevant d'une expertise Maîtrise d'Ouvrage ;
- Veiller à ce que les actions du Maître d'œuvre et des entreprises permettent le bon déroulement des prestations ;
- Suivre les projets systèmes liés à l'exploitation du réseau en lien avec la Direction d'Organisation des Transports et Déplacement (DOTD) de la DGA Mobilité. Une analyse technique critique des projets devra être systématiquement réalisée.
- Assurer une veille technologique et être force de proposition en matière de démarches innovantes NTIC dans le domaine des transports.
- Suivre et mener à bien les projets Systèmes (SAEIV, radio, billettique, priorité aux feux, base de données commune systèmes, vidéoprotection, cellules de comptage) en lien avec les différents partenaires de la définition des besoins jusqu'à la mise en service mais aussi à l'exploitation en lien avec la DOTD
- Construire et suivre les données statistiques des systèmes via les systèmes de requêtes de données (BO et autres)
- Assurer le suivi post mise en service des projets : gestion de la maintenance et suivi du GER : Gros Entretien Renouvellement).
Mise en place d'un tableau de suivi du PPI ;
- Réaliser le budget prévisionnel des opérations et le suivre en lien avec la DAAF.
- Etre moteur et force proposition dans le fonctionnement avec les partenaires internes (DIPP et plus généralement DGA Mobilité) et externes. Un lien particulier doit exister avec la DOTD concernant la programmation des travaux liés à l'exploitation du réseau mais aussi à la remise des ouvrages ;
- Mettre en place les synergies permettant un dynamisme de groupe en faveur des différents projets ;
- Coordonner les actions et s'assurer de leur bon déroulement ;
- Mettre en œuvre les procédures administratives concourant à la bonne réalisation des projets. Le chef de projet travaillera en collaboration avec la DAAF afin de mener les actions administratives d

Téléphone collectivité : 04 34 03 57 39

Adresse e-mail : emploi.rh@nimes-metropole.fr

Lien de publication : www.nimes-metropole.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.